

Québec, le 19 mai 2005

Service de
l'environnement

1595, rue Mgr-Plessis
Québec (Québec)
G1M 1A2

Madame Monique Gélinas
Secrétaire du BAPE
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet : *Projet de réaménagement à quatre voies séparées de la route 175 entre les kilomètres 84 et 54*

Madame,

La Ville de Québec transmet par la présente les opinions et commentaires relativement au projet de réaménagement à quatre voies de la route 175 entre les kilomètres 84 et 54. Les principaux points que nous abordons sont en lien avec l'objectif de la Ville de Québec de s'assurer que toutes les mesures ont été mises de l'avant pour protéger les plans d'eau récepteurs notamment la rivière des Hurons et le lac Saint-Charles. En fait, la Ville se préoccupe de l'impact des eaux pluviales et des eaux de fonte sur la pérennité de la réserve en eau potable de 245 000 personnes.

Nous vous transmettons les points sur lesquels nous estimons que des réponses claires, des actions précises et des engagements fermes de la part du ministère des Transports du Québec sont attendus.

La Ville de Québec salue l'initiative de la construction des bassins de rétention aux fins de déversements accidentels. Cependant, elle demande au Ministère d'identifier l'organigramme du schéma d'alerte et de mettre en place un groupe de coordination de mesures d'urgence comprenant entre autres le coordonnateur de la Sécurité civile, les représentants municipaux des bureaux de sécurité civile et les représentants municipaux des services techniques. La Ville de Québec veut participer à ce comité de coordination. Le Ministère doit informer tous les intervenants impliqués dans les plans d'urgence afin qu'ils puissent se préparer adéquatement dans leur organisation à réagir efficacement lors d'un déversement accidentel. La Ville de Québec demande au Ministère de préciser quels mécanismes de mise à jour du schéma d'alerte et de l'organigramme d'urgence sont prévus.

La Ville de Québec demande au ministère des Transports de présenter le plan de gestion des eaux pluviales du réaménagement de l'autoroute 175, notamment dans le bassin versant de la prise d'eau du lac Saint-Charles. Ce plan devra identifier les objectifs de rétention, les objectifs de rejets aux cours d'eau récepteurs, la localisation des bassins de rétention des eaux pluviales et le programme d'entretien et de suivi des bassins de rétention.

Il apparaît important que l'étude d'impact évalue quelles pourraient être les mesures de mitigation à implanter pour minimiser les impacts sur les plans d'eau récepteurs du ruissellement de surface lors des périodes de pluie hivernale, de réchauffement hivernal soudain et de fonte printanière.

Le plan de gestion des sels de voirie de la route 175 réalisé dans le cadre de l'élargissement à quatre voies de ladite route en date de novembre 2004 précise que :

des tests de qualité de l'eau, du taux de sel présent dans les différentes sources d'eau et du débit des puits et réservoirs d'eau potable devront être effectués avant la réalisation de cette route afin de déterminer un seuil de base à partir duquel les impacts des sels de voirie pourront être mesurés afin que des mesures d'atténuation puissent être prises le cas échéant.

La Ville de Québec souhaite être associée au programme d'identification du taux de sel présent à l'embouchure de la rivière des Hurons et au lac Saint-Charles. Nous souhaitons que le Ministère s'engage auprès de la Ville à réaliser cette étude en partenariat avec celle-ci.

Compte tenu de la difficulté de mettre en place des mesures de mitigation pour limiter au minimum la présence d'ions chlorures dissous dans les plans d'eau, la Ville de Québec préconise que le Ministère des Transports favorise la réduction à la source des sels de déglçage, notamment en utilisant des abrasifs lorsque les conditions le permettent.

Nous espérons que ces commentaires permettront de préciser certains aspects du projet et de l'étude d'impact afin d'assurer une protection accrue des plans d'eau récepteurs de la réserve en eau brute à des fins d'alimentation de 245 000 personnes.

Louise Babineau

Louise Babineau, B.A., M.Sc.
Spécialiste en environnement
Milieu hydrique
Division de la qualité du milieu

c.c. M. Michel Lagacé, Service de l'environnement
M. Marc Des Rivières, Aménagement du territoire